



Syndicat CGT des personnels actifs et retraités

De la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

NON A L'AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL

En cet fin janvier, la direction de la Communauté urbaine propose de se pencher sur le temps de travail.

Si on les traduit : c'est de travailler sur l'augmentation du temps de travail et la perte de nos acquis comme la suppression de nos congés ancienneté, nos congés pont et les congés pour droit à la retraite qui représente un total d'environ **19 jours**

Cette augmentation va à l'encontre du progrès social voulu par la CGT

En effet, les agents de la Communauté Urbaine vivent déjà de plein fouet la précarisation de leurs métiers :

- gel du point d'indice depuis 10 ans (perte de centaines d'euros sur nos salaires)
- recours accru aux contractuels (que l'on utilise comme bouche-trou)
- restriction du droit de grève
- disparition des CAP
- augmentations des charges de travail (plus de zones d'actions)

Hors, dans un contexte de pandémie mondiale, si il y a bien un modèle social qui a pu tenir grâce à ces services publics, c'est bien le nôtre

Le travail en continu, inhérent à nos métiers, entraîne des contraintes spécifiques (horaires atypiques, astreintes, travail de nuit et du dimanche) et empêche donc une refonte de notre temps de travail.

Les agents de la Communauté Urbaine sont présents sur tous les fronts : l'enfance (crèches), la gestion de l'eau, la culture et le patrimoine, la gestion des déchets, les loisirs (piscines), la gestion du personnels (ressources humaines), la santé ...

Tout ces métiers, **ESSENTIELS**, répondent aux spécificités liées à la continuité de service et, donc, au bien être du citoyen.

Il est donc **INIMAGINABLE** de rajouter une dégradation supplémentaire à nos vies professionnelles et personnelles en augmentant notre temps de travail qui amènera à :

+ de fatigue donc + d'arrêts et donc - de services publics

- moins de vie privée

La CGT milite pour du progrès social :

En généralisant les 32h qui améliorera notre vie sociale et réduira le chômage

En augmentant les salaires

NON à l'augmentation du temps de travail

NON à la précarisation du service public

POUR

10% de création de postes en plus

10% de temps de travail en moins

10% de rémunération en plus

MANIFESTATION UNITAIRE

LE JEUDI 4 FEVRIER A 10H

AU DEPART DE DRESSER

